

LA LANGUE QUI DISCOURT : L'AUTRE LEÇON
DE FERDINAND DE SAUSSURE (I)

Carmen García Cela
Universidad de Salamanca

DE SON VIVANT, Ferdinand de Saussure (1857-1913) devint célèbre par ses travaux en linguistique indo-européenne. Il dut alors sa renommée à son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues* (Saussure 1922) et à son travail d'enseignant à l'Université de Genève. Il est pourtant paradoxal que l'importance que lui a reconnue la postérité relève non pas des études qui lui ont valu le respect de ses contemporains mais d'ouvrages parus à titre posthume. Lorsque Saussure meurt, en 1913, pas une seule ligne de son oeuvre magistrale, le *Cours de linguistique générale*, n'est publiée : reconstruite à partir de notes prises en cours par ses élèves Charles Bally et Albert Sechehaye, la première édition du *Cours* paraît en 1916 pour remuer la linguistique et les sciences humaines jusque dans leurs fondements.

Dans les années soixante, cinquante ans après la mort de Saussure, on travaille toujours à la confrontation de l'édition du *Cours* fixée par Bally et Sechehaye aux notes manuscrites du maître. Les chercheurs ne pouvaient soupçonner les surprises qui les attendaient à cette révision des sources. En effet, parmi les écrits de Saussure, il existait un certain nombre de fragments et de brouillons non définitifs ayant trait, non pas à l'analyse de la langue, mais problématisant certains aspects du discours à partir de textes appartenant à la littérature latine. Devant l'impossibilité de réduire la personnalité scientifique de Saussure à un seul de ses volets, certains de ses commentateurs ont été amenés à structurer son oeuvre en tryptique (Wunderli 1972: 35-36), alors que d'autres parlent ouvertement d'un *Saussure 1* –le maître en linguistique indo-européenne–, d'un *Saussure 2* –le fondateur de la linguistique moderne– et d'un *Saussure 3* (Arrivé 1985: 16-26), qui semble se placer à une certaine distance des présupposés du *Cours*.

Le troisième Saussure, celui qui devra nous retenir ici, s'est consacré à l'analyse de la poésie latine –plus particulièrement au vers saturnien–, où il découvrait, surajouté aux contraintes propres de la versification, un second principe d'organisation du discours relevant de ce qu'il appelait une «composante anagrammatique», qui consiste dans la répétition plus ou moins fréquente de certains groupements de sons à l'intérieur du vers. Si ce que l'on connaît de nos jours comme les *Anagrammes* nous parvient sous forme de volume, c'est grâce à l'intervention décisive d'une seconde main, celle de Jean Starobinski, qui a réuni dans un livre intitulé *Les mots sous les mots* une partie de ce légat inédit de Ferdinand de Saussure.

1. POINT DE DÉPART

Les notes rassemblées par Jean Starobinski montrent que, vers l'année 1906, le vers saturnien commence à attirer l'attention du linguiste. À l'intérieur des opuscules saturniens, Saussure remarque l'existence d'insidieuses répétitions de phonèmes dont le rassemblement après coup devrait conduire le lecteur au décryptage d'un mot ou d'une séquence de mots non inclus dans le poème. L'ossature phonétique de ce mot absent programmerait à l'avance les récurrences phoniques disséminées le long du texte. L'on peut dire avec Laurent Jenny que l'opération

consiste [...] à disperser dans l'espace d'un texte les phonèmes d'un ou plusieurs mots, qu'on signale à l'attention du lecteur par une redondance particulière [...]. Tantôt l'anagramme redouble un mot présent dans le texte de surface, tantôt il définit le thème poétique sur lequel est construit le passage (logogramme), tantôt le mot-thème est totalement absent du texte patent et pourtant omniprésent, comme inscrit à l'encre sympathique (Jenny 1967: 257).

Le phénomène anagrammatique, dont Saussure défend la position nucléaire à l'égard de l'agencement des textes analysés, aurait commencé par se manifester dans des formes poétiques brèves comportant de quatre à huit vers telles que des formules magiques, des vers funéraires, ou des vers chorétiques, dans lesquels le mot latent correspondrait au nom du dieu invoqué –s'il s'agit de compositions religieuses– ou bien –dans le cas de la littérature profane– au nom d'un héros, d'un mécène... La ténacité des faits force Saussure à incorporer progressivement au corpus de sa recherche des textes en vers plus développés (Plaute, Virgile, Catulle, Sénèque...) et même des écrits en prose (Pline, Cicéron,... Jules César).

Saussure tient à bien distinguer ses anagrammes d'un certain nombre de figures fondées sur l'imitation phonétique dont le rôle dans le discours serait purement ornemental. Le phénomène anagrammatique, dont il prône l'existence, ne saurait être coïncident de l'anagramme traditionnelle (Starobinski 1971: 31), celle par laquelle on pourrait dire, par exemple, que le mot «singe» est l'anagramme de «signe» puisque le second terme («signe») redistribue suivant une autre combinaison la totalité des signes graphiques dont se compose le premier («singe»). Il en va de même des harmonies phoniques (l'anaphonie, l'allitération, l'assonance, la rime...) (Starobinski 1971: 26), exclues de l'opération étant donné qu'elles entament la répétition d'éléments phoniques présents dans le discours offert à la lec-

ture et non pas dans un mot antécédent étranger au discours lui-même.

Conscient des collisions notionnelles susceptibles de se produire, Saussure s'arrête sur plusieurs termes pouvant servir à nommer les facteurs qui interviennent à l'opération. «Mot-thème» et «mot-type» sont les premiers candidats appelés à désigner l'énoncé latent. Le linguiste finit par leur préférer le terme d'«hypogramme» (Starobinski 1971: 31-32) qui reflète fidèlement le statut sous-jacent de cette forme antécédente par rapport à la performance écrite du discours. Le rôle de l'hypogramme est essentiel à l'agencement discursif : quoique déduit du discours effectué, il est déjà-là, à l'oeuvre, avant que l'engendrement du texte ne se produise. L'hypogramme ne serait pas seulement un inducteur du discours, mais plutôt son générateur, dans la mesure où il détient la potentialité même du discours, le discours n'étant qu'un avatar singulier de l'éclosion de ce mot antéposé. Quant à la terminologie choisie pour désigner l'opération par laquelle l'on parvient à la reconstruction de l'hypogramme, Saussure doute entre «paragramme», «antigramme», «logogramme», mais c'est finalement le terme d'«anagramme» qui l'emporte (Starobinski 1971: 31-33).

2. LA LOI ANAGRAMMATIQUE

Pour Saussure, les phénomènes d'anagrammatisation sont loin de représenter un jeu accessoire à la versification. Il faudrait même dire que ce serait là, d'après lui, la condition de construction de tout discours puisque pas même la prose de Jules César, qui n'a aucune prétention littéraire, ne fait exception à la surabondance de reprises anaphoniques. C'est cette croyance qui porte Saussure à vouloir cerner les règles, dont il exige une rigueur d'accomplissement presque mathématique, menant à la désintégration phonique de l'hypogramme puis à sa redistribution fragmentaire à l'intérieur du discours.

Dans le but de formuler cette loi infaillible, Saussure imagine que l'auteur qui se consacre à la confection de vers anagrammatiques commence par soumettre l'hypogramme à une minutieuse analyse phonétique pour en extraire des combinaisons regroupant autrement ses phonèmes :

Avant tout [dit Saussure] se pénétrer des syllabes, et combinaisons phoniques de toute espèce, qui se trouveraient constituer son THÈME. [...] [c'est-à-dire l'*hypogramme*]

Le poète doit donc, dans cette première opération, mettre devant soi, en vue de ses vers, le plus grand nombre de *fragments phoniques* possibles qu'il peut tirer du thème ; par exemple, si le thème, ou un des mots du thème, est *Hercolei*, il dispose des fragments *-lei*, ou *-co*; ou avec une autre coupe de mots des fragments *-ol*, ou *-er*; d'autre part *rc* ou *cl*, etc. (Starobinski 1971: 23-24)

Curieusement, ces éléments phoniques que le discours absorbe par la suite ne sont pas des sons individualisés, des «monophones», mais des «diphones» ou, en l'occurrence des «polyphones»:

Je ne crois pas qu'on puisse trop répéter que le *monophone* est inexistant pour l'hypogramme, celui-ci étant la loi centrale sans laquelle il n'y aurait pas à parler d'hypogramme [...]

Un initial T- (*tela*) ou un -T final (*habet*) ne vaut absolument rien s'il reste isolé : il prend valeur uniquement en raison de l'initio-finale *qui le suit, ou qui le précède*, avec laquelle il peut former un DIPHONE comme -A-T ou comme T-A-, comme -R-T ou comme -T-R. Hors de ce complément sa valeur est nulle. Tout *polyphone* [...] est naturellement pour l'hypogramme de nature semblable au diphone.

Mais précisément parce que le diphone est l'unité minimum, et *simplissime* entre toutes, il y a des règles qui commencent avec le *triphone* seulement, parce que celui-ci représente

diphone + *x*

unité générale + *x* (Starobinski 1971: 47-48)

L'unité minimale en jeu n'est donc pas le phonème mais le diphone qui devient par là l'instrument divulgateur de l'hypogramme. Dans une lettre du 14 juillet 1906, Saussure expose en toute rigueur les règles que doit suivre le diphone pour entreprendre l'aventure du discours.

En premier lieu, l'agencement anagrammatique exige que chaque voyelle de l'hypogramme soit doublée d'une «contrevoyelle» identique à la première où seules les variations de timbre sont admises. Si les syllabes du vers sont en nombre pair, un couplage exact des voyelles devra se produire. Si, par contre, le nombre des syllabes est impair, il restera toujours une voyelle libre. Le même traitement doit être appliqué aux consonnes. Dans les cas où un ou plusieurs phonèmes ne trouveraient pas leur semblable dans le vers, ces «résidus» vocaliques ou consonantiques peuvent toujours résoudre leur couplage au vers suivant.

La loi exprime non seulement le dosage optimal des sons à l'intérieur du vers mais elle détermine aussi que, une fois les couplaisons syllabiques de l'hypogramme effectuées, le poète se doive d'utiliser «le plus grand nombre possible de ces fragments dans ses vers» tout en respectant l'ordre établi par la forme antécédente.

Saussure insiste finalement sur ceci que ni la rime du vers, ni celle des hémistiches, ni le mètre ne sont étrangers à l'opération et que l'auteur est censé prévoir les échos phoniques qui s'y matérialisent à la lumière de l'agencement sonore de l'anagramme (Starobinski 1969: 21-22).

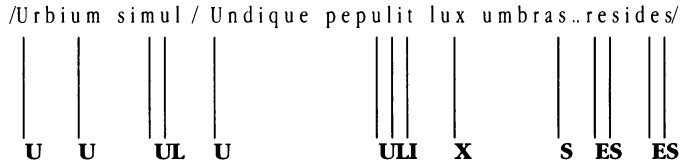
Les règles d'anagrammatisation doivent être à présent confrontées à leur mise en place dans quelques cas concrets. Parmi les nombreux exemples cités, Saussure en propose quatre particulièrement frappants. Dans certains vers de Catullo-cavos il s'agit des noms de FALERNI, ULIXES, CIRCE et SCIPIO qui à tour de rôle reviennent dans le poème :



FALERNI

Figure 1

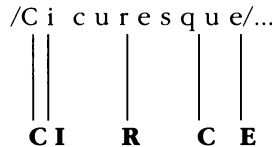
Ce premier exemple traduit une application exemplaire de la loi qui vient d'être énoncée. Les phonèmes du mot-thème (FALERNI) sont regroupés en diphones et respectent exactement l'ordre phonématique de l'hypogramme. Il s'agit cependant d'un cas exceptionnel car, malgré les prévisions de Saussure, la plupart des anagrammes analysés n'accomplissent qu'imparfaitement la norme. L'apparition d'autres formes hypogrammatiques le prouve :



ULIXES

Figure 2

Cette fois, Saussure découvre le nom d'ULIXES caché sous les mots du discours, mais ni les voyelles ni les consonnes du vers qui transcrivent ce mot-thème ne se regroupent par paires tel qu'il aurait été souhaité. La chose se complique davantage par une analyse en diphones défaillante : à la rigueur, le triphone –ULI– peut être admis dans son rôle de polyphone, mais il existe des monophones –U– et –S– qui font obstacle à l'exacte application de la loi. Un troisième exemple permet de détecter d'autres irrégularités :



CIRCE

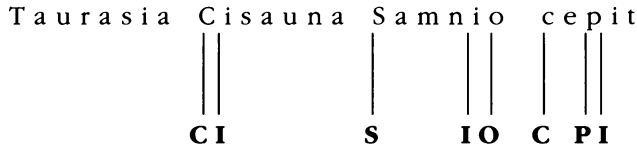
Figure 3

Deux diphones –CI– et –CE– participent à la reconstruction de CIRCE, mais un monophone intercalé –R– brise l'équilibre d'une analyse qui se serait voulue par couples. Un quatrième exemple révèle le nom de SCIPIO :

Taurasia Cisauna Samnio cepit.

Ceci est un vers anagrammatique, [affirme Saussure] contenant complètement le nom de Scipio (dans les syllabes *ci + pi + io*, en outre dans le S de *Samnio cepit* qui est initial d'un groupe où presque tout le mot *Scipio* revient. –Correction de –*cepi*– par le –*ci*– de Cisauna) (Statobinski 1971: 29).

Les pistes fournies par Saussure permettent de reproduire la démarche du décryptage des sons qui conforment le nom de SCIPIO :



SCIPIO
Figure 4

Alors que dans les trois premiers cas la succession des diphtonges suivait de près la distribution des phonèmes dans l'hypogramme, ici le –S– initial de SCIPIO présente deux irrégularités : d'une part, la répétition qu'en fait le discours le situe dans une position intercalée par rapport aux autres diphtonges ; d'autre part, ce –S– constitue le premier élément d'un diphtongue discontinu, S–C–.

Les difficultés ne s'arrêtent pas là. Au fur et à mesure que Saussure progresse dans sa recherche, de nouvelles complications s'annoncent car un texte peut même devenir le réceptacle de plusieurs hypogrammes enchevêtrés. Devant cette profusion d'anagrammes Saussure est bien obligé de porter son regard au-delà du vers saturnien. Ce sera le moment d'aborder, entre autres, les oeuvres théâtrales de Sénèque (Starobinski 1971: 55) et la prose de Jules César (Starobinski 1971: 116) qui, à sa surprise, révèlent une prolifération d'anagrammes inouïe.

À ce moment-là, Saussure se tourne vers les commentaires d'auteurs latins et s'adonne à la quête de témoignages lui permettant de prouver que la procédure anagrammatique était utilisée de façon volontaire et consciente lors de la composition du vers. Mais aucun écrivain ne fait allusion à cette loi anagrammatique qui, d'après lui, aurait dû faire partie des contraintes normatives de la littérature latine. L'état des faits est tel qu'il succombe à la tentation d'interroger à cet égard un versificateur latin contemporain, Giovanni Pascoli. Même s'il n'existe aucune trace des lettres de Giovanni Pascoli, les deux que Saussure lui adressa (Nava 1964: 73-81) font penser qu'au moins la première trouva un écho auprès du correspondant. Le silence qui suivit la seconde laissa Saussure dans une profonde incertitude et détermina l'abandon définitif de la recherche.

3. L'AVÈNEMENT DU DISCOURS

Que s'est-il passé entre le *Cours de linguistique générale* et les *Anagrammes*? Un premier clivage, à notre sens décisif, marque la transition d'une prise de position à l'autre : alors que dans le *Cours* la place réservée à la parole et au discours est tout à fait marginale, il en va autrement des *Anagrammes* qui, justement, réhaussent les manifestations discursives. Saussure fait donc un bond en avant et c'est à présent le discours écrit qui devient la cible de ses pensées. Notons le ton dubitatif sur lequel il s'exprime :

Absolument incompréhensible si je n'étais pas obligé de vous avouer que j'ai une horreur malade de la plume, et que cette rédaction me procure un supplice inimaginable, tout à fait disproportionné avec l'importance du travail.
 Quand il s'agit de linguistique, cela est augmenté pour moi du fait que toute thé-

orie claire, plus elle est claire, est inexprimable en linguistique ; parce que je mets en fait qu'il n'existe pas un seul terme quelconque dans cette science qui ait jamais reposé sur une idée claire, et qu'ainsi entre le commencement et la fin d'une phrase, on est cinq ou six fois tenté de refaire (Starobinski 1971: 13).

Le linguiste manifeste la difficulté à décrire une évidence telle que l'existence du discours qui oppose une forte résistance à se laisser capturer dans les limites verbales d'une définition :

La langue n'est créée qu'en vue du discours, mais qu'est-ce qui sépare le discours de la langue, ou qu'est-ce qui, à un certain moment, permet de croire que la langue entre en action *comme discours*?

Des concepts variés sont là, prêts, dans la langue (c'est-à-dire revêtus d'une forme linguistique) tels que *boeuf, lac, rouge, triste, cinq, fendre, voir*. À quel moment ou en vertu de quelle opération, de quel jeu qui s'établit entre eux, de quelles conditions, ces concepts forment-ils le *discours*?

La suite de ces mots, si riche qu'elle soit par les idées qu'elle évoque, n'indiquera jamais à un individu humain qu'un autre individu, en les prononçant, veuille lui *signifier* quelque chose. Que faut-il pour que nous ayons l'idée qu'on veut signifier quelque chose, en usant des termes qui sont à disposition dans la langue? C'est la même question que de savoir ce qu'est le *discours*, et à première vue la réponse est simple : le discours consiste, fût-ce rudimentairement et par des voies que nous ignorons, à affirmer un lien entre deux des concepts qui se présentent revêtus de la forme linguistique, pendant que la langue ne fait probablement que réaliser des concepts isolés, qui attendent d'être mis en rapport entre eux pour qu'il y ait signification de pensée (Starobinski 1971: 14).

Le passage est surprenant. La langue, qui s'était révélée dans le *Cours* un système formel abstrait, demande à présent à dépasser la barrière de la virtualité pour accéder au niveau de la manifestation et il reviendra au discours de rendre effective la transition. Le discours s'avère donc du registre de l'événement langagier et, à travers lui, la langue est affranchie de son caractère potentiel. Le passage de la langue au discours attire également deux éléments bannis du système de la langue : les interlocuteurs, qui assurent le flux de la communication, et la signification, qui traduit l'incursion de la pensée humaine ainsi que l'intelligence qu'assument l'émetteur et le récepteur à l'égard du discours. De façon parallèle, l'unité linguistique n'est pas libre des répercussions dues à cette évolution d'un stade virtuel à un stade actuel : si dans le cadre de la langue le signe linguistique était forme pure, une fois effectué il devient un signe tangible lié aux autres signes qui participent à l'enchaînement discursif. La définition du discours procurée par Saussure reste pourtant près de la cohérence du *Cours* en ce sens où la langue y occupe une position hiérarchique dominante par rapport au discours puisque le discours ne surgira qu'à l'actualisation des classes formelles préalablement définies au niveau de la langue : c'est la langue qui détermine l'émergence du discours, ou, si l'on veut, c'est la forme qui détermine la substance (Hjelmslev 1968-1971: 74).

Or, l'agencement anagrammatique semble renverser ce rapport hiérarchique entre la forme et la substance, entre la langue et le discours. S'il est vrai que l'a-

nagramme met en jeu une forme antécédente dont le discours digère la masse phonique, il ne l'est pas moins que cette forme antécédente n'est pas une forme abstraite mais une forme concrète ayant quitté le stade virtuel des unités de la langue pour devenir un élément du discours. En outre, l'opération anagrammatique permet également de poser que c'est le discours qui engage directement l'apparition de l'hypogramme, puisque ce n'est qu'à l'issue du décryptage des sons du discours que pourront apparaître le mot ou les mots antéposés. De ce point de vue, les limites entre la langue et le discours ne seraient plus aussi étanches que le *Cours* se chargeait de le démontrer. Il se pourrait même que, tel que le signale Jean Starobinski, langue et discours s'engagent dans une sorte de circularité où il devient difficile de déterminer si c'est la langue qui précède le discours ou bien si ce sont les événements du discours qui s'anticipent aux classes formelles de la langue :

Qu'est-ce que la langue séparée du discours? Le préalable du discours est-il bien la langue, ou ne serait-ce pas plutôt un discours antécédent? La langue, simple répertoire de concepts isolés, séparée du discours (de la parole) est une abstraction. L'audace de Saussure consiste à traiter cette abstraction comme un matériau concret, une *materia prima*. Il n'y aurait pas eu la langue –pour le linguiste– si les formes n'avaient pas préalablement discouru. Mais sitôt posée la réalité de la langue, il apparaîtra que tous les discours se construisent à partir de la langue et de ses éléments matériels épars... (Starobinski 1971: 14-15).

Il en ressort que la construction anagrammatique semble porter à la contradiction la thèse centrale du *Cours*, à savoir que la langue est forme et non substance (Saussure 1978: 155-156), par une mise en valeur de cet espace qu'est la substance du langage. Dès que le jeu anagrammatique est instauré, l'instance sur laquelle il prend appui est un énoncé tangible, un segment concret de la substance, qui prend, pour ainsi dire, la place des classes abstraites de la langue. L'hypogramme, étant de l'ordre de la manifestation, devient lui-même un objet manipulable qui anticipe en quelque sorte sa propre itérabilité à travers le discours. Ainsi, l'actualité de ce dernier n'est plus immédiatement liée à un schème abstrait. Au contraire, le discours issu d'une telle procédure est un discours médiatisé par un signe-matériau –un énoncé– qui engendre un second signe-matériau –un second énoncé– plus développé, le texte. Il en résulte que le système abstrait est maintenant dépossédé de ses privilèges puisque, dans le cas des anagrammes, ce qui précède immédiatement le discours c'est un autre discours.

Qui plus est, cette action menée dans le concret produit un nivellement qui permet l'inversion du déterminant et du déterminé en fonction de la perspective adoptée. Si l'on se place au point de vue de la création, une procédure de la sorte implique que l'hypogramme assume un rôle fondateur par rapport au discours. Si, par contre, l'on se situe au point de vue de la lecture, la forme hypogrammatique est sub-posée et ne deviendra évidente qu'après sa reconstruction à la suite de l'analyse phonique des éléments discursifs. C'est ainsi que le discours se comporte comme un énoncé plus développé pouvant à son tour déterminer l'émergence d'un énoncé plus simple qui, sans le travail du déchiffrement, demeurerait latent ou inconnu. Reste que les relations de détermination établies entre l'hypogramme et

le discours sont réversibles. La supériorité hiérarchique du premier sur le second est mise en branle par l'ambivalence des facteurs participant à l'opération qui s'avèrent, en dernière analyse, interchangeables.

Faut-il conclure de là à un affrontement réel entre le Saussure du *Cours de linguistique générale* et celui des *Anagrammes*? Doit-on interpréter que Saussure s'est embarqué dans une entreprise schizoïde qui aboutit à un dédoublement théorique inconciliable? Peut-on affirmer que cette double prise sur le langage recouvre les traits d'un paradoxe irréductible? La question pourrait être tranchée par une réponse affirmative si l'on tient compte du fait que les deux sujets ont retenu Saussure à peu près à la même époque et que la proximité temporelle empêche de considérer l'une des recherches comme le résultat de l'évolution de l'autre. À notre sens, le conflit entre les deux Saussure ne se pose pas et la contradiction, au cas où elle existerait, n'est que superficielle. Si les deux interprétations saussuriennes posent des problèmes d'incompatibilité c'est que l'on a perdu de vue les deux perspectives d'analyse sur lesquelles se place Saussure. Alors que dans le *Cours* il s'agissait du fonctionnement du langage normal, les *Anagrammes* traitent de la spécificité du langage poétique. La plongée dans la substance détectée quelques lignes plus haut ne relève donc pas d'un choix qui porterait à exclure la forme de l'explication des faits de langage, mais plutôt d'une prise de position dans le discours poétique qui complète les données du *Cours* plutôt qu'elle ne les contredit. L'opération anagrammatique n'invalide pas la conception formelle de la langue, au contraire, elle la suppose, elle vient après, elle lui ajoute sa propre logique. La réflexion sur les anagrammes ne corrige pas celle du *Cours*, elle la prolonge en déplaçant simplement la problématique d'un degré... peut-être même de deux degrés puisque Saussure quitte le domaine virtuel de la langue, certes, mais il met entre parenthèses l'ordre du discursif pour entrer directement dans un troisième ordre, celui du trans-discursif.

BIBLIOGRAPHIE

- AVALLE D'ARCO, S. (1973): «La sémiologie de la narrativité chez Saussure», dans Bonazis (éd.): *Essais de la théorie du texte*. Paris: 19-49.
- ARRIVÉ, M. (1985): «Intertexte et Intertextualité chez Ferdinand de Saussure?», dans LANG, P. (éd.): *Le plaisir de l'intertexte*. Duisbourg: Raimund Theis – Hans T. Siepe, 11-31.
- BENVENISTE, É. (1964): «Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 24, 89-130.
- DÉGUY, M. (1969): «La folie de Saussure». *Critique* 35, 20-26.
- GADET, F. ET PÈCHEUX, M. (1981): *La langue introuvable*. Paris: François Maspero.
- HJELMSLEV, L. (1968-1971): *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris: Minuit.
- JENNY, L. (1976): La stratégie de la forme». *Poétique* VII: 257-281.
- KRISTEVA, J. (1969): *Séméiotikè. Recherches pour une sémanalyse*. Paris: Seuil.
- NAVA, G. (1964): «Lettres de Ferdinand de Saussure à Giovanni Pascoli». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 24, 73-81.

- RIFFATERRE, M. (1979): *La production du texte*. Paris: Seuil.
- SAUSSURE, F. DE (1922): *Recueil des publications de Ferdinand de Saussure*, BALLY, C. et GAUTIER, L. (éds.). Genève: Heidelberg.
- SAUSSURE, F. DE (1978): *Cours de linguistique générale*, MAURO, T. DE (éd.). Paris: Payot.
- STAROBINSKI, J. (1969): «Le texte dans le texte». *Tel Quel* 37, 3-33.
- (1971): *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*. Paris: Gallimard.
- WUNDERLI, P. (1972): «Saussure et les anagrammes». *Travaux de linguistique et de littérature* X, 1, 35-55.